

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 31 AOUT 2020

L'an deux mille vingt et le trente-et-un août, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, maire,**

Présents : Mmes Sandrine BERSANS, Sandrine HOURS, Françoise CLASTRE, Sarah LACAVE-PISTAA, Aziliz LE CAM, MM. Jean PIAT, Olivier MICHON, Michel CERVINO, Yannick BIELLE, Sébastien LACAVE-PISTAA, Jean-Marc MAZOU, Jérôme SANCHEZ.

Absents-excuses : Mme Isabelle BRUN ; M. Xavier PIAT

Mme BERSANS a été nommée secrétaire.

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents

2°) Modification du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe permanent à temps non complet (21h35 hebdomadaires) afin de commencer plus tôt le service du jeudi à la cantine.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de porter, à compter **du 1^{er} septembre 2020, de 21h35 à 22h heures** le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Délibération approuvée à l'unanimité des présents

3°) Divers

a) Tour de France

Les barrières fournies par le Département seront installées par la commune.

La route sera fermée de 9h 50 à 13h 30.

Le port du masque sera obligatoire tout le long du parcours pour les spectateurs

b) Ecole

Reprise de l'école le mardi 1^{er} septembre 2020. Le bus fonctionnera aux horaires habituels. Les horaires de garderie restent inchangés.

17 enfants en maternelle, 22 en CP et CE1. 18 enfants partent à Saint-Faust. Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie.

c) Préau

La charpente du préau est infestée par les capricornes. Le coût du traitement s'élève à 5 823 € TTC. Par ailleurs, des travaux sur la charpente sont à prévoir pour un montant de 5 793 € TTC

d) Maison pour tous

Les toilettes de la Maison pour Tous doivent être mises aux normes pour un montant de 670 € TTC

e) Assainissement

Cette année, 200 installations d'assainissement seront contrôlées pour un coût de 180 € par foyer.

f) Dons masques

La commune a distribué des masques ; certaines personnes ont fait un don. Le montant s'élève à 550,30 € qui sera reversé à l'association « *les restos du cœur* ».

g) Appel à la vigilance

Il est demandé à tous d'être très vigilants et attentifs afin que les équidés (chevaux, mulets, anes...) ne subissent pas d'agressions et de mutilations.

Information :

Les portes du préau ont été à nouveau forcées cet été.

N'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 19 h 05

Les délibérations du Conseil Municipal le cas échéant et le présent compte-rendu seront affichés en mairie.